



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL

**Yvelines • Hauts-de-Seine**

## Communiqué de presse

Le 1<sup>er</sup> décembre 2016

### **DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017 DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION YVELINES / HAUTS-DE-SEINE**

Le Conseil d'administration, composé des Conseillers départementaux des deux assemblées, a débattu, jeudi 1<sup>er</sup> décembre à l'Hôtel du Département à Nanterre, des orientations budgétaires de l'Établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine présidé par Patrick Devedjian.

#### Le budget 2017 est principalement composé de 4 postes :

- **L'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental** : sur la **section de fonctionnement**, les activités transférées à l'EPI nécessitent une enveloppe de l'ordre de **12 M€** en année pleine. Le montant inscrit au Budget Primitif de l'EPI permettra au service interdépartemental de la voirie d'être **opérationnel à partir du 1<sup>er</sup> avril 2017**. Le budget dédié à ce poste sera complété à l'occasion du vote du budget supplémentaire, en fonction des besoins réellement estimés et en fonction du rythme de transmission des marchés des départements vers l'EPI. **Les opérations d'investissements sur la voirie seront assurées par l'EPI et financées par le Département concerné** dans le cadre de conventions de mandat. En année pleine, la programmation d'investissements des deux Départements pourrait s'élever à hauteur de **18,4 M€ pour les Hauts-de-Seine et 22M€ pour les Yvelines**.
- **L'archéologie préventive** : **885 000 € en dépenses et 380 000 € de recettes propres**, tant sur les secteurs concurrentiel (fouilles) que non-concurrentiel (diagnostics), seront prévus. Plusieurs milliers d'euros seront également nécessaires en investissement pour financer l'acquisition et le renouvellement du matériel.
- **L'adoption** : **35 000 €** sont prévus et répartis à **60% pour les Hauts-de-Seine et 40% pour les Yvelines**. Le nouveau service interdépartemental de l'adoption fonctionnera à partir de 2017.



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL

**Yvelines • Hauts-de-Seine**

### De nouvelles mesures seront lancées en 2017 :

- La réflexion sur un schéma interdépartemental d'organisation sociale et médico-sociale,
- L'étude sur les règlements départementaux d'action sociale,
- La création d'un foyer d'accueil médicalisé,
- La poursuite de commandes groupées dans les politiques d'achat pour réaliser des économies d'échelle.

Pour l'année 2017, le budget de l'Établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine avoisinerait les 14 M€ en fonctionnement (uniquement par des transferts de crédits des budgets départementaux).

**Depuis 2015, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines travaillent à un rapprochement.**

**Patrick Devedjian, Député et Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, et Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, partagent la même vision et la même ambition pour les Hauts-de-Seine et les Yvelines.** Leur idée principale est de réunir les capacités humaines et financières des deux Départements pour porter conjointement de grands projets capables d'améliorer le quotidien de leurs concitoyens. L'objectif de ce rapprochement est de répondre aux attentes de leurs administrés qui demandent à vivre sur des territoires attractifs et qui attendent des politiques efficaces, cohérentes, et soucieuses de la bonne utilisation de l'argent public. Ces deux Départements ont une grande frontière commune, ils partagent, en outre, de nombreux axes de transports, dont la Seine, qui sont, depuis toujours, des points de développement majeurs pour leurs territoires.

#### Contacts presse

**Conseil départemental des Hauts-de-Seine**

**Muriel HOYAUX - Grégoire LÉBOUC**

Tél. : 01 41 91 27 27 / 01 47 29 32 32

Courriel : [mhoyaux@hauts-de-seine.fr](mailto:mhoyaux@hauts-de-seine.fr)

Courriel : [glebouc@hauts-de-seine.fr](mailto:glebouc@hauts-de-seine.fr)

[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

**Conseil départemental des Yvelines**

**Alexia BORRAS**

Tél : 01 39 07 70 77

Courriel : [aborras@yvelines.fr](mailto:aborras@yvelines.fr)

[www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)